

Les Plans de Prévention du Risque inondation (PPRi)

Pour prévenir et se protéger...

Les PPRi réglementent l'usage du sol et les aménagements en zones inondables pour **protéger les personnes, les biens et le champ d'expansion des crues.**

L'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers doit être faite et le règlement des PPRi doit être pris en compte pour tout projet envisagé en zone inondable. **A défaut, le projet peut être refusé.**



PPRi de la Seine amont

Bar-sur-Seine, Bourguignons, Buxeuil, Chappes, Courtenot, Courteron, Fouchères, Gyé-sur-Seine, Merrey-sur-Arce, Mussy-sur-Seine, Neuville-sur-Seine, Plaines-Saint-Lange, Poliset, Polisy, Saint-Parres-les-Vaudes, Villemoyenne, Virey-sous-Bar

PPRi de l'agglomération troyenne

Clérey, Saint-Thibault, Verrières, Buchères, Moussey, Bréviandes, Rouilly-Saint-Loup, Saint-Julien-les-Villas, Saint-Parres-aux-Tertres, Villechétif, Troyes, Pont-Sainte-Marie, Creney-Près-Troyes, La Chapelle-Saint-Luc, Lavau, Barberey-Saint-Sulpice, Sainte-Maure, Saint-Benoît-sur-Seine, Saint-Lyé, Mergéy, Villacerf, Payns

PPRi de la Seine aval

Savières, Chauchigny, Rilly-saint-Syre, Saint Mesmin, Vallant-saint-Georges, Droupt-saint-Basle, Droupt-sainte-Marie, Méry-sur-Seine, Mesgrigny, Saint-Oulph, Châtres, Maizières-la-grande-Paroisse, Romilly-sur-Seine, Crancey, Saint-Hilaire sous-Romilly, Périgny-la-Rose, La Villeneuve au Châtelot, Pont-sur-Seine, La Saulsotte, Marnay-sur-Seine, Barbuise, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Nogent-sur-Seine, Le Mériot, La-Motte-Tilly et Courceroy (10) et Clesles, Saint-Just-Sauvage, Marcilly-sur-Seine, Esclavolles-Lurey, Conflans-sur-Seine (51)

PPRi de l'Aube amont

Juvancourt, Ville-sous-la-Ferté, Longchamp-sur-Aujon, Bayel, Lignol-le-Château, Fontaine, Bar-sur-Aube, Proverville, Ailleville, Montier-en-l'Isle, Jaucourt, Arsonval, Dolancourt, Bossancourt, Trannes, Jessains, Juvanzé, Unienville, Dienville, Radonvilliers, Brienne-la-Vieille, Brienne-le-Château, Mathaux, Saint-Léger-sous-Brienne, Blaincourt-sur-Aube, Epagne, Précy-notre-Dame, Précy-Saint-Martin, Lesmont, Chalette-sur-Voire et Molins-sur-Aube

PPRi de l'Aube aval

Magnicourt, Pougy, Verricourt, Brillecourt, Coclois, Dommartin-le-Coq, Morembert, Nogent-sur-Aube, Ramerupt, Chaudrey, Ortilon, Isle-Aubigny, Vaupoisson, Saint-Nabord-sur-Aube, Vinets, Torcy-le-Grand, Torcy-le-Petit, Arcis-sur-Aube, Le Chêne, Vilette-sur-Aube, Ormes, Pouan-les-Vallées, Champigny-sur-Aube, Viâpres-le-Petit, Bessy, Rhèges, Plancy-l'Abbaye, Charny-le-Bachot, Longueville-sur-Aube, Boulages et Etreilles-sur-Aube (10), et Vouarces, Granges-sur-Aube, Bagneux, Anglure, Baudement, Saron-sur-Aube, Marcilly-sur-Seine et Saint-Just-Sauvage (51)



Où
trouver
l'info ?



www.aube.gouv.fr



ddt-srrc-brc@aube.gouv.fr